

THIANT

[THIANT] *infos*

Ville de Thiant - Bulletin d'information municipale - Hiver 2026 - N° 46

Installation du Conseil Municipal
page 06

Le Club Ados
page 18

L'association de Badminton
page 19

Ateliers à la bibliothèque
page 20



**Ma mairie
en poche.**
Par telmedia

<https://thiant.fr> | **f** : Ville de Thiant - Officiel

Quelques gestes simples pour une commune apaisée

De trop nombreuses incivilités pourraient être évitées avec quelques gestes simples, notamment en ce qui concerne la promenade de nos canidés bien-aimés, la tonte de sa pelouse ou lorsqu'on fête un anniversaire.

Déjections canines

Promener son chien est une bonne chose, tant pour lui que pour nous. L'animal se dégourdit les pattes et fait ses besoins. **Le maître, quant à lui, a l'obligation de ramasser les déjections de son animal.** Ce sont les articles R541-76 du Code de l'environnement et R632-1 du Code pénal qui classifient les déjections canines comme déchets, nécessitant leur ramassage sous peine d'amende. Les amendes pour non-ramassage des déjections canines varient selon les communes (450 euros à Cannes).

Des poubelles avec des sacs pour ramasser les déjections canines ont été installées un peu partout dans la commune. Cet investissement, c'est vous qui l'avez payé. Or, des propriétaires de chiens continuent de laisser leur animal faire ses besoins n'importe où, sans les ramasser.

Comment se plaindre sur l'état de propreté de notre village quand des dispositifs sont mis en place et que les personnes concernées n'en font pas usage ? Alors, merci aux propriétaires de chien d'utiliser ces dispositifs lors des promenades quotidiennes. Nous vous rappelons qu'**il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques** dans les rues, places et autres points de la voie publique. **Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.**

De plus, nous vous rappelons que les voies et espaces publics doivent être tenus propres. **Là où les services de propreté de la ville ne peuvent assurer le nettoyage, c'est aux propriétaires de l'effectuer.** Ainsi, le balayage du trottoir doit être effectué sur la largeur totale de la façade.

Nous vous rappelons également que tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits. Vous avez des déchèteries à disposition pour déposer vos déchets.

Troubles de voisinage : bruits créés par des comportements anormaux

Les troubles de voisinage désignent des nuisances ou gênes anormales causées par un voisin. Ce trouble est sonore lorsqu'il résulte de bruits provenant d'activité professionnelle ou de bruits domestiques.

Il peut s'agir de bruits causés par :

- Un individu (ou plusieurs), locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chant, fête...)
- Une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage ou de jardinage, pétard, pompe à chaleur, éolienne, appareils électroménagers...)
- Un animal (cris, aboiements).

Pour qu'un bruit puisse être reconnu comme un trouble anormal de voisinage, il doit dépasser les inconvénients ordinaires de la vie en collectivité. Les nuisances sonores peuvent être ponctuelles (par exemple une fête) ou répétitives (aboiements, musique forte), de jour (7h à 22h) comme de nuit (22h à 7h). Trois critères principaux sont pris en compte pour apprécier l'anormalité d'un bruit :

- L'intensité du bruit, c'est-à-dire la gravité du trouble qu'il suscite
- La durée et la répétition, une nuisance ponctuelle étant moins souvent considérée comme un trouble qu'une gêne récurrente
- Le contexte local (zone urbaine ou rurale, professionnelle ou résidentielle). Par exemple, un bruit jugé tolérable dans un environnement urbain dense peut être considéré comme anormal dans un quartier calme.

A savoir :

En l'absence de décret préfectoral ou d'arrêté municipal réglementant l'usage d'engins d'entretien des espaces verts, il y va du savoir vivre de chacun afin d'assurer la tranquillité du voisinage et de minimiser les nuisances sonores. Ainsi, **l'entretien de son jardin à l'aide d'engins motorisés se fera du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h et entre 14h et 19h30, le samedi entre 9h et 12h et entre 15h et 19h et le dimanche et les jours fériés entre 10h et 12h.**

Les troubles de voisinage peuvent aussi être d'origine olfactive (odeur), visuelle (par exemple obstruction de la vue).

SOMMAIRE

Informations	p. 2
Édito	p. 3
Votre ville	p. 4 à 15
Enfance / Jeunesse	p. 16 à 18
Associations	p. 19
Culture / Loisirs	p. 20 à 21
État-Civil / Agenda	p. 22
Informations	p. 23 à 24

Tribune de l'opposition p. 23

SOURCES :
<https://www.service-public.gouv.fr/>
<https://www.legifrance.gouv.fr/>

Thiant infos n°46 - Bulletin municipal de la ville de Thiant - Hiver 2026 - **Directeur de la publication** Jimmy Laurent, Maire - **Adjoint à la culture et à la communication** Pascal Lion - **Conception et rédaction** Jérôme Janura - **Impression** Imprimerie Danquigny - **Mairie de Thiant** : Rue Anatole France 59224 Thiant - **Tél.** 03.27.24.59.40 - **Fax** : 03.27.24.55.89 - **E-mail** : accueil@thiant.fr - **Horaires d'ouverture du lundi au vendredi** 8h30-12h et 13h30-17h **Fermée le samedi** - **Tirage** : 1350 exemplaires





Chères Thiantaises, chers Thiantais,

C'est avec beaucoup d'émotion, de fierté et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous dans ce premier bulletin municipal de notre mandat.

Le 15 mars dernier, vous avez accordé votre confiance à notre équipe avec un soutien fort et sans équivoque. Au nom des 23 élus qui m'accompagnent, je tiens une nouvelle fois à vous remercier sincèrement.

Cette confiance nous honore, mais surtout elle nous engage.

Depuis notre installation, nous sommes pleinement mobilisés pour faire vivre le projet que nous avons construit avec vous. Les premières semaines ont été consacrées à la prise en main des dossiers, à la rencontre des agents municipaux, des associations, des partenaires institutionnels et des habitants. Notre commune est riche de ses atouts, mais également confrontée à des défis qu'il nous appartient désormais de relever (notamment la rénovation des bâtiments)

Notre ambition est claire : faire de Thiant une commune toujours plus dynamique, plus attractive, plus solidaire et plus proche de ses habitants.

Nous voulons une mairie à votre écoute, une municipalité transparente, accessible et pleinement engagée au service de l'intérêt général. Cette vo-

lonté se traduit déjà par des actions concrètes et de nouveaux projets qui verront progressivement le jour au cours de ce mandat.

Mais une commune ne se construit pas uniquement autour de ses élus. Elle se construit avec ses habitants, ses associations, ses commerçants, ses entreprises et ses agents communaux. C'est ensemble que nous écrirons les prochaines pages de l'histoire de Thiant.

Dans ce bulletin, vous découvrirez les premières actions engagées par votre nouvelle équipe municipale, les événements qui font vivre notre commune ainsi que les projets que nous porterons dans les mois à venir.

Je vous souhaite une agréable lecture et vous remercie, une nouvelle fois, pour votre confiance.

Restons unis, ambitieux et fiers de notre commune.

« Une commune avance lorsque chacun y trouve sa place. Continuons à construire, ensemble, le Thiant de demain. »

Bien fidèlement,

Votre Maire, Jimmy Laurent



Commémoration de la FNACA

Chaque 19 mars, la FNACA célèbre l'anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie prononcé en 1962. La Municipalité accompagne Jean-Pierre Devos, dernier représentant de la FNACA à Thiant pour ce 64^{ème} anniversaire.

Jean-Pierre Devos et Marc Wattiez, maire sortant de Thiant, se sont d'abord rendus au cimetière sur les sépultures des 2 anciens combattants Thiantais de la guerre d'Algérie pour y déposer une gerbe de fleurs et observer une minute de silence.

Ensuite, rendez-vous était donné à 18h à la stèle rue du 19 mars 1962 érigée en mémoire des 30 000 militaires morts et aux victimes civiles de la guerre d'Algérie. Il s'agissait de la dernière cérémonie pour l'équipe municipale sortante. C'est la 1^{ère} Adjointe, Céline Dumaine, qui a mené la cérémonie, donnant la parole à Jean-Pierre Devos puis à Marc Wattiez avant le dépôt de gerbe. Une minute de silence a ensuite été observée. Pour finir, les personnes présentes étaient invitées à prendre le verre de l'amitié salle de l'Enfance.



Spectacle : Les 3 Mousquetaires

Le 7 février, la troupe Temps'Danse a investi la salle des fêtes pour proposer aux Thiantais-es une adaptation du spectacle musical "Les 3 Mousquetaires". Les nombreux spectateurs ont été enchantés par la représentation dont l'entrée était gratuite.

Ce n'est pas la première fois que la troupe Temps'Danse vient proposer à Thiant un spectacle musical de qualité. Avec "Les 3 Mousquetaires", le contrat est une fois encore rempli ! Les nombreux spectateurs ont apprécié les magnifiques costumes, les décors et les jeux de lumière. Le jeu des comédiens fait vite oublier qu'ils sont en play-back. Les spectateurs sont alors emportés par la magie du spectacle. Le Club Ados a tenu une petite restauration et une buvette pour financer de futurs projets. Soirée réussie pour tous !





Séjour à la montagne

Avec des conditions idéales pour la pratique des sports d'hiver, les enfants qui ont profité de ce traditionnel séjour à la montagne sont revenus enchantés et pleins de merveilleux souvenirs de leur semaine alpine trop vite passée.

Samedi 21 février. Le moment tant attendu était enfin arrivé ! Les enfants trépignaient d'impatience. Le départ pour le séjour à la montagne était arrivé ! Les 26 CM2 et les 15 ados ont dit au revoir à leurs parents avant d'embarquer dans le bus à destination d'Albiez-Montrond.

Après un voyage nocturne de plus de 10 heures, les enfants ont pris possession du gîte avant d'aller se défouler dans la neige tombée en abondance ces derniers jours. L'importante couverture neigeuse et le soleil radieux promettaient une semaine parfaite. Les leçons avec des moniteurs de

l'ESF (École de Ski Français) ont commencé dès le lendemain après la formation des différents groupes de niveau. Tous les jours, les enfants ont appris et amélioré leurs compétences de glisse en ski alpin accompagnés d'un moniteur chevronné.

Le soir, après le repas, des animations leur étaient proposées (jeux de société, contes, boum...) pour passer des moments inoubliables supplémentaires.

Les conditions idéales de cette semaine à la montagne ont participé à la réussite et aux souvenirs que les enfants emporteront de ce séjour.



Hommage à Mme Tichoux, centenaire

Née le 23 décembre 1925, Mme Émilie Tichoux a fêté son 100^{ème} anniversaire en compagnie d'élus venus lui offrir quelques présents.

Ils ne sont pas si nombreux (31 000 en France en 2024) et Thiant en a régulièrement. Émilie Tichoux était de ceux-là. Elle a fêté son centenaire le 23 décembre dernier. Marc Wattiez, alors maire, accompagné de Raymonde Bohère et de Michel Hennaut, respectivement 4^{ème} et 5^{ème} adjoint·e, sont allés lui rendre visite. Émilie Tichoux a soufflé ses nombreuses bougies avant de recevoir une belle composition florale et un généreux panier de fruits offerts par la Municipalité.





Élections municipales du 15 mars 2026

Les élections municipales ont mis en concurrence "A venir ensemble pour Thiant" et "Agir avec les Thiantais". C'est cette dernière qui l'a emporté avec 73,85% des voix.

En ce 15 mars, les bureaux de vote ont été fréquentés de manière continue tout au long de la journée. La municipalité sortante présentait la liste "A venir ensemble pour Thiant" avec M. Waelkens Philippe en tête de liste. L'opposition présentait la liste "Agir avec les Thiantais" dont la tête de liste était M. Laurent Jimmy.

Au terme de la journée, 57,34% des Thiantais-es

s'étaient exprimé-es. De nombreuses personnes ont attendu l'annonce des résultats. La liste conduite par M. Laurent Jimmy l'emporte avec 73,85% des suffrages. Une page se tourne pour la commune avec ce changement de municipalité. L'installation du nouveau conseil municipal et l'élection du Maire se sont faites le dimanche 22 mars.



Installation du nouveau conseil municipal

Le dimanche 22 mars a eu lieu l'installation du nouveau conseil municipal. Après avoir été élu par ses colistiers, le nouveau Maire, M. Laurent Jimmy, a constitué son équipe municipale (6 adjoint-es et 3 conseiller-ères délégué-es) et les différentes commissions.

Une semaine après l'élection de la liste "Agir avec les Thiantais", s'est tenu le premier conseil municipal de la nouvelle majorité. Cette première séance a été retransmise en direct sur le grand écran de la salle des fêtes pour qu'un maximum de Thiantais-es puisse y assister.

Pour commencer, le doyen de l'assemblée, Jean-Louis Dangleterre, a assuré la présidence de la séance. L'élection du maire s'est déroulée au scrutin uninominal, majoritaire, à bulletin secret. M. Laurent Jimmy a été élu maire au premier tour. Il a pris alors la présidence de la séance.

Le nombre d'adjoint-es a été fixé à 6 et celui de conseiller-ères délégué-es à 3. La liste des adjoint-es conduite par Françoise Bar-Desespringalle a été élue à

la majorité absolue. Les indemnités de fonctionnement ont été attribuées au Maire, aux adjoint-es ainsi qu'aux conseiller-ères délégué-es. Il a ensuite été procédé à la désignation des membres des commissions internes. Pour finir, les élus ont désigné les représentants de la commune au sein des établissements publics liés à la commune.



Le Conseil Municipal

Maire : LAURENT Jimmy

1^{ère} Adjointe : BAR-DESESPRINGALLE Françoise

2^{ème} Adjoint : HARBONNIER Jean-Michel

3^{ème} Adjointe : LEROY Pauline

4^{ème} Adjoint : LION Pascal

5^{ème} Adjointe : BATAILLE Lætitia

6^{ème} Adjoint : BALBONA Raphaël

Conseiller-ères délégué-es : SOURISSE Nathalie, MASCLET Frédéric, DANGLETERRE Jean-Louis

Conseiller-ères : Larive Virginie, Dessaint Dimitri, Lebrun Émilie, Delrot Sana, Dupont Alain, Coleau Annie, François Sébastien, Leduc Marie-Blanche, Corbier Laurent, Brabant Catherine, Waelkens Philippe, Luci Lucie et Vandevoorde Émilie.

LES COMMISSIONS

Le maire, M. LAURENT Jimmy, est président de chaque commission. Il désigne un-e vice-président-e ainsi que les membres de sa liste. La liste d'opposition propose un membre suppléant. Les commissions ci-après ont été approuvées par le conseil municipal.

Cohésion sociale, solidarités intergénérationnelles, santé et handicap Vice-présidente : Françoise BAR-DESESPRINGALLE Membres : Catherine BRABANT, Sana DELROT, Virginie LARIVE, Annie COLEAU, Jean-Michel HARBONNIER, Sébastien FRANÇOIS, Lucie LUCI Suppléant : Philippe WAELEKENS	Finances et optimisation des dépenses Vice-président : Jean-Michel HARBONNIER Membres : Nathalie SOURISSE, Françoise BAR-DESESPRINGALLE, Pascal LION, Alain DUPONT, Frédéric MASCLET, Raphaël BALBONA, Philippe WAELEKENS Suppléante : Émilie VANDEVOORDE
Enfance, jeunesse et vie scolaire Vice-présidente : Pauline LEROY Membres : Annie COLEAU, Sana DELROT, Virginie LARIVE, Lætitia BATAILLE, Laurent CORBIER, Émilie LEBRUN, Sébastien FRANÇOIS, Lucie LUCI Suppléante : Émilie VANDEVOORDE	Culture et communication Vice-président : Pascal LION Membres : Nathalie SOURISSE, Annie COLEAU, Sébastien FRANÇOIS, Frédéric MASCLET, Marie-Blanche LEDUC, Virginie LARIVE, Lucie LUCI Suppléante : Émilie VANDEVOORDE
Vie associative Vice-présidente : Lætitia BATAILLE Membres : Pascal LION, Frédéric MASCLET, Nathalie SOURISSE, Annie COLEAU, Marie-Blanche LEDUC, Pauline LEROY, Émilie LEBRUN, Dimitri DESSAINT, Philippe WAELEKENS Suppléante : Lucie LUCI	Urbanisme et développement du territoire Vice-président : Raphaël BALBONA Membres : Jean-Louis DANGLETERRE, Catherine BRABANT, Alain DUPONT, Frédéric MASCLET, Laurent CORBIER, Jean-Michel HARBONNIER, Philippe WAELEKENS Suppléante : Émilie VANDEVOORDE

Le Maire a délégué une partie de ses fonctions à des conseiller-ères délégué-es :

- **Nathalie SOURISSE** pour l'administration générale et le dialogue social
- **Frédéric MASCLET** pour le cadre de vie et l'animation locale
- **Jean-Louis DANGLETERRE** pour la sécurité des biens et des personnes

Messieurs Philippe Lebrun et Jean-Noël Pottiez ayant démissionné de leurs fonctions, le conseil municipal, lors de sa réunion du 30 juin 2026, a procédé à l'élection d'un nouvel adjoint en la personne de Pascal LION et a remanié les commissions telles que ci-dessus.



Noces d'Or, de Diamant, de Palissandre et de Platine

Cette année, 6 couples Thiantais étaient mis à l'honneur pour leur longévité exceptionnelle : deux pour les noces d'Or, deux pour celles de Diamant, un pour celles de Palissandre et un pour celles de Platine !

En ce dimanche 26 avril, la nouvelle Municipalité recevait des couples Thiantais exceptionnels. En effet, avec 50, 55, 60 et 70 ans de vie maritale, ces couples ont une durée remarquable.

Deux couples fêtaient leurs noces d'Or, pour 50 ans de vie commune : Joël et Martine Moreau ainsi que Gilbert et Claudine Veignie. Ces derniers, ayant eu un empêchement, n'ont pu se rendre à la réception.

Deux couples fêtaient leurs noces de Diamant, pour 55 ans de vie commune : Jean-François et Edmonde Dumoulin ainsi que Antoine et Bernadette Musto. Un couple fêtait ses noces de Palissandre, pour 60 ans de

vie commune : Jean-Claude et Henriette Prévost.

Et un dernier couple fêtait des noces inhabituelles, celles de Platine, pour 70 ans de vie commune : Gilbert et Thérèse Audegon.

Après un discours introductif de M. Jimmy Laurent, maire, Pascal Lion, alors conseiller délégué à l'animation locale et à la communication, a pris la parole. Il a mis en avant chaque couple avant de les remarier chacun leur tour accompagné de Françoise Bar-Desespringalle.

Tous les couples ont reçu un diplôme accompagné d'une composition florale, d'une corbeille de fruits, d'une bouteille de whisky et d'une bouteille de vin*.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



LES COUPLES MIS À L'HONNEUR : M. et Mme MOREAU, M. et Mme DUMOULIN, M. et Mme MUSTO, M. et Mme PRÉVOST, M. et Mme AUDEGON



Une borne numérique en mairie

Une borne numérique est désormais disponible dans le hall de la mairie pour consulter les arrêtés, délibérations, décrets... Mais aussi pour effectuer vos démarches administratives.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, la Réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales impose aux communes de plus de 3 500 habitants de s'équiper d'un écran digital. Les communes de moins de 3 500 habitants devaient délibérer afin de choisir de publier les actes sur le site Internet de la commune ou de continuer à les afficher sur un panneau en version papier. Notre commune comptant moins de 3 500

habitants, le conseil municipal s'est réuni le 2 juin 2022 pour en délibérer.

La délibération n°2022-06-02-D02 indique que le conseil municipal a adopté la publicité sous forme électronique sur le site de la commune. Afin de garantir une égalité d'information aux Thiantais-es, il a été décidé d'installer une borne interactive dans le hall de la mairie. Celle-ci est accessible par tous et se situe du côté de l'ascenseur.

Réponse : Claude Monet, dont nous fêtons le 100^{ème} anniversaire de sa mort. C'est une rue de la résidence des Arts.

QUI SUIS-JE?



L'entreprise Gobert menuiserie, créée en 1995, soit 31 ans dans le Valenciennois, est composée d'une quinzaine de personnes.

Elle est spécialisée dans la menuiserie destinée à 80% aux particuliers dans un rayon de 40/50 km autour de Valenciennes et 20% auprès des entreprises, des commerces, des collectivités et des mairies locales.

Elle propose la fourniture et pose de menuiserie intérieure et extérieure ainsi que de l'agencement : fenêtres, portes toute matière, volets, stores, stores-banne, pergolas, portes de garage, portails, terrasses, en bois et composite, domotique, Velux, bardages, escaliers, parquets, placards, dressing, rangements, bibliothèques sur mesure, portes d'intérieur, bloc-porte techniques, verrières.

**ZAC de la Vallée de l'Écaillon
59224 THIAINT**

03 27 36 99 90 | www.gobertmenuiserie.com



Le saviez-vous ?

Le showroom Phoenix Médias à Thiant accueille uniquement sur rendez-vous afin d'offrir une découverte personnalisée des solutions audio, vidéo, domotique et sécurité. Les visiteurs peuvent y découvrir plusieurs univers immersifs : home cinéma, sonorisation, écrans design, éclairage, domotique, sécurité et solutions professionnelles. Une façon concrète de voir, écouter et comprendre les technologies avant de les intégrer chez soi ou dans son entreprise.



L'intégration audiovisuelle et domotique haut de gamme à Thiant

ZAC DE LA VALLÉE DE L'ÉCAILLON - 59224 THIAINT
TEL. 03 27 26 78 28 | E-MAIL : CONTACT@PHOENIX-MEDIAS.FR | WEB : WWW.PHOENIX-MEDIAS.FR

Phoenix Médias accompagne les particuliers et les professionnels dans leurs projets audiovisuels, domotiques et multimédias. L'objectif est simple : intégrer la technologie avec élégance, confort et simplicité d'usage, aussi bien dans les maisons que dans les lieux professionnels.

Créée par Frédéric Baudry, l'entreprise conçoit des installations sur mesure : home cinéma, sonorisation, écrans TV, vidéoprojecteurs, domotique, Wi-Fi, éclairage connecté, salles de réunion, restaurants, hôtels ou espaces professionnels.

Son showroom de 1 500 m², unique en Europe par son approche immersive, permet à ses clients de découvrir, tester et comparer les plus grandes marques avant de concrétiser leur projet.

Caméra Protect est spécialisée dans la sécurité électronique : alarmes, vidéoprotection, contrôle d'accès, interphonie, détection intrusion et systèmes connectés.

L'entreprise intervient auprès des particuliers, commerces, entreprises, restaurants, collectivités et sites professionnels pour concevoir des solutions adaptées à chaque besoin, simples à piloter au quotidien depuis smartphone, tablette ou interface dédiée.

Caméra Protect assure l'étude, le tirage de câbles, l'installation, la programmation, la mise en service et l'accompagnement à l'utilisation. Les systèmes proposés permettent de protéger les biens, les accès et les personnes.

Caméra Protect accompagne également ses clients dans les démarches liées à la vidéoprotection professionnelle, notamment pour les déclarations administratives lorsque cela est nécessaire.



ZAC DE LA VALLÉE DE L'ÉCAILLON - 59224 THIAINT | TEL. 03 27 26 78 28 | E-MAIL : CONTACT@CAMERA-PROTECT.FR | WEB : WWW.CAMERA-PROTECT.FR



M. PASCAL LION

Célébration de la fête du travail

Le 1^{er} mai est marqué par la fête du travail. Un dépôt de gerbes s'est déroulé à la stèle du CAPER puis au carrefour du souvenir avant la cérémonie de remise des diplômes du travail à la salle des fêtes.

Cette journée, associée au monde du travail depuis 1890 par Jules Guesde, est l'occasion de se rendre sur la stèle du CAPER pour rendre hommage aux victimes du travail. Après un discours de M. le Maire, deux enfants ont chacun posé une gerbe de fleurs pour le CAPER. Monsieur le Maire, Jimmy Laurent, a ensuite posé la sienne entre celles posées par les enfants. Après quoi, une minute de silence a été observée.

L'ensemble des participants a été convié à se rendre Carrefour du Souvenir afin de déposer une gerbe de fleurs au pied de la stèle érigée en mémoire de Jean Repaire. Une minute de silence y a aussi été observée.

Puis, direction la salle des fêtes pour la cérémonie de remise des diplômes du travail. C'est le conseiller délégué à l'animation locale et à la communication, Pascal Lion, qui a animé cette cérémonie récompensant 16 travailleur-euses. Il a fait un rappel de carrière pour chaque récipiendaire avant de leur remettre, chacun

leur tour, le diplôme sanctionnant entre 20 et 40 ans de carrière professionnelle. À la fin de la cérémonie, le verre de l'amitié a permis à chacun d'échanger sur l'obtention de ce diplôme, ce qu'il signifie, la fierté ressentie...



<i>Médaille d'argent (20 ans)</i>	<i>Médaille vermeil (30 ans)</i>
BARDZISZEWSKI Jonathan	GÉRARD Sylvaine (née MÉNARD)
BOUZIER Steve	GONTIER Olivier
BULTEZ Mélanie (née BARBIEUX)	VERQUIN Yannick
FADEL Jean-François	<i>Médaille or (35 ans)</i>
HER Nicolas	DEVOS Philippe
LEBECK Isabelle	HUGUIER Pascal
LECERF Virgile	<i>Médaille grand or (40 ans)</i>
TURBEZ Jean-Christophe	BISIAUX Patricia
VERMEIREN Valérie (née LAURENT)	FIEVET Philippe





Commémoration du 8 mai 1945

À la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 se sont joints l'Harmonie, l'Orchestre de l'École Municipale de Musique et les VMT. Au départ de la rue du 8 mai 1945, le cortège s'est rendu jusqu'au monument aux morts où une gerbe de fleurs à été déposée.

Rendez-vous était donné à 10h30 rue du 8 mai 1945 pour le départ du cortège. Précédés par l'Harmonie, M. le Maire, ses adjoint-es et conseiller-ères emmenaient les thiantais-es venu-es rendre hommage aux soldats morts pour notre liberté en direction du monument aux morts. Les véhicules militaires de l'association VMT encadraient le cortège, ouvrant et fermant la marche.

Arrivés au monument aux morts, des élèves du groupe scolaire Ansart et du collège Rousseau se sont relayés

au micro pour faire lecture de lettres de soldats. Mme Françoise Bar-Desespringalle, 1^{ère} adjointe, a pris la parole avant de céder sa place à M. le Maire, Jimmy Laurent. Il a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts en compagnie d'une jeune élève de primaire. Une minute de silence a été respectée avant que l'Harmonie, accompagnée de l'Orchestre de l'École Municipale de Musique, n'entonne la Marseillaise.

Pour finir, tout le monde était invité à partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes.



Budget primitif 2026

Le budget primitif 2026 a été voté le 28 avril 2026 par le conseil municipal. Il a été réalisé sur les bases de la commission des finances réunie le 8 avril 2026.

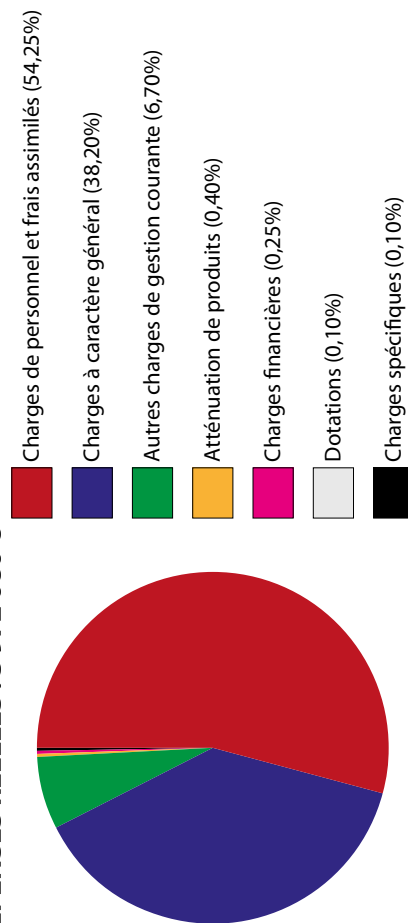
Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (section de fonctionnement), de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

La section de fonctionnement

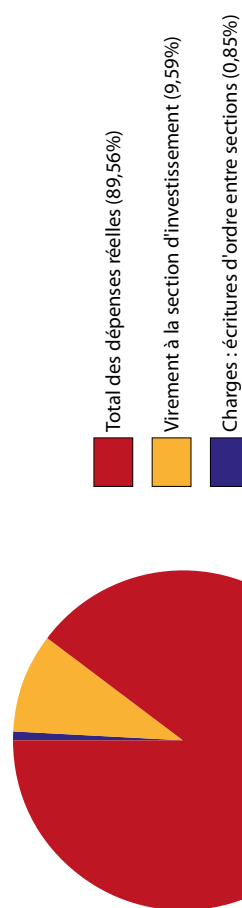
Ce budget permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Cette section regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les recettes correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, aux dotations versées par l'État, aux attributions de compensations de la CAPH.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectués, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

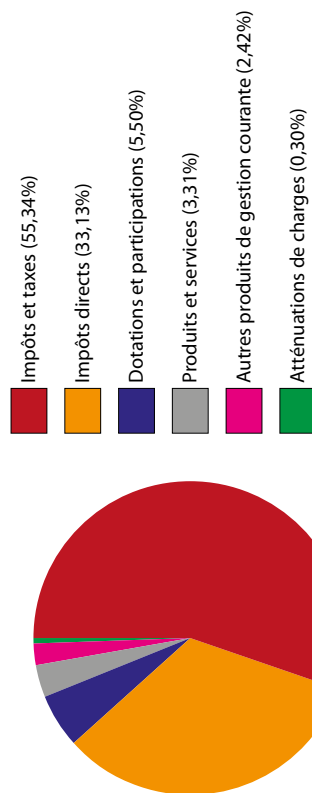
DÉPENSES RÉELLES : 3 972 080 €



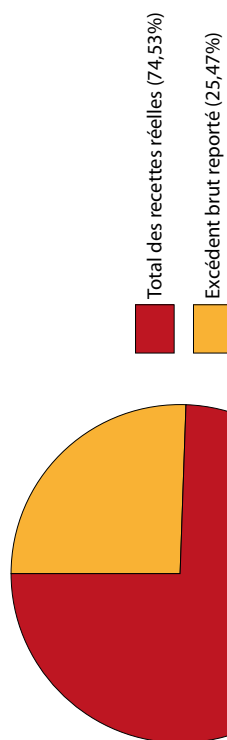
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES : 4 435 200,37 €



RECETTES RÉELLES : 3 305 601,60 €



TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES : 4 435 200,37 €

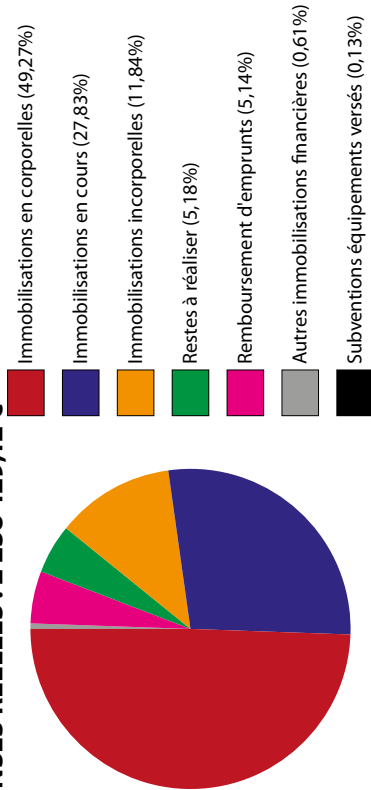


La section d'investissement

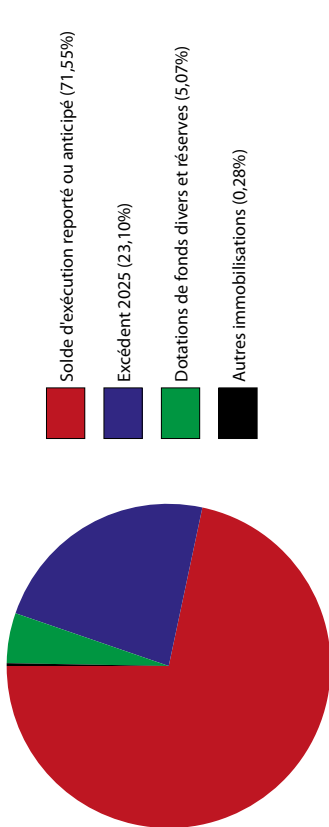
Cette section du budget est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme, elle prépare l'avenir.

Les dépenses d'investissement sont les acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicule, de bien immobilier... Les recettes d'investissement sont de deux types : les recettes patrimoniales (taxe d'aménagement) et les subventions perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

DÉPENSES RÉELLES : 2 238 129,12 €



TOTAL DES RECETTES RÉELLES : 1 775 008,75 €



Taux d'imposition

En date du 28 avril 2026, le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux communaux des taxes locales : foncier bâti à 38,9%, foncier non bâti 67,45% et taxe d'habitation à 19,6%.

Principaux ratios par habitant (population INSEE au 01/01/2026 : 2 933)

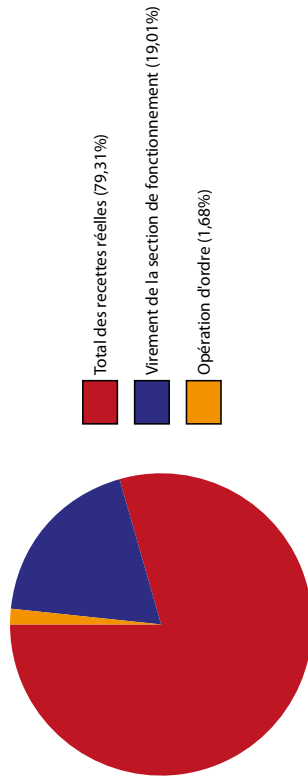
Dépenses réelles de fonctionnement / population : 1 354,27€/hab
 Dépenses réelles de fonctionnement (hors chapitre 65888) : ... 1 354,16€/hab
 Produit des impositions directes / population : 352,02€/hab
 Recettes réelles de fonctionnement / population : 1 127,04€/hab

État de la dette

Au 1^{er} janvier 2026, la dette en capital est de 624 622,47€ pour les deux budgets soit environ 212,96€/hab sur la base de 2 933 habitants. La moyenne nationale à la même date pour la strate de 2 000 à 3 500 habitants s'élève à 652€.

Jean-Michel Harbonnier, Adjoint aux Finances

TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES : 2 238 129,12 €





Visite du groupe scolaire par les élu·es

Le 4 mai dernier, une délégation d'élus·es s'est rendue au groupe scolaire Ansart pour y effectuer une visite. Elle leur a permis de mieux comprendre son fonctionnement et de mieux cerner les attentes et demandes de l'équipe pédagogique.





Distribution du cadeau de la fête des mères

Les mamans Thiantaises avaient rendez-vous à la salle des fêtes le 29 mai pour recevoir leur cadeau à l'occasion de la fête des mères. L'affluence a été régulière tout au long de la journée faisant de cette distribution un moment agréable où chacun pouvait prendre son temps et discuter un petit peu.





Groupe Scolaire Ansart

Les élémentaires du Groupe scolaire ont participé à la première phase du concours de lecture national : « Les petits champions de la lecture ». Les CM2 ont reçu leur dictionnaire et pour Pâques, tous les enfants ont eu un sachet de chocolat.

Les petits champions de la lecture

Les potentiels champions ont été sélectionnés après une lecture en classe. Les élèves choisis pour la qualité de leur prestation en classe se sont affrontés le 20 janvier dernier sur la scène de la salle des fêtes.

Cinq filles (Agathe, Cassie, Garance, Lily et Nour) et trois garçons (Hector, Liam et Louis) se sont succédés sur les planches de la scène de la salle devant un public constitué de leurs camarades d'école et d'un jury composé d'adultes mobilisés pour l'occasion : Mme Hauteœur, directrice de l'école élémentaire, des professeurs de CM, Mme Debernard, ancienne directrice d'élémentaire, M. Oleszczinski, proviseur du collège de Thiant, M. le Maire Marc Wattiez, 2 parents d'élèves et 2 élues, Sylvie Devos et Françoise Bar-Desespringalle.

L'évaluation de la lecture s'est faite par le vote des élèves du groupe scolaire et par le jury avec une fiche de notation prenant en compte la technique, la posture et la transmission. Les petits champions de la lecture représentant le Groupe Scolaire Ansart à la finale départementale étaient Garance et Liam. Garance a terminé son parcours en finale régionale.

Félicitations à tous ces lecteurs en herbe !

Distribution des dictionnaires aux CM2

Un dictionnaire Hachette Collège et un dictionnaire d'Anglais ont été distribués aux CM2 le 6 mars dernier par la Municipalité représentée par M. le Maire, Sylvie Devos - en charge des écoles, Sylvaine Gérard, Michel Hennaut et Françoise Bar-Desespringalle.

Distribution des chocolats de Pâques

Le 3 avril dernier, tous les enfants du groupe scolaire ont reçu, de la part de la nouvelle Municipalité, représentée par Pauline Leroy, adjointe à la vie scolaire, Françoise Bar-Desespringalle, 1^{ère} adjointe, Jean-Michel Harbonnier, adjoint aux finances, Jean-Louis Dangleterre, Annie Coleau, Marie-Blanche Leduc et Laurent Corbier, des chocolats à l'occasion de Pâques.



Extraits lus par les petits champions de la lecture

Agathe : Nixi Turner contre les croquemitaines

Cassie : Silence, on tourne : Wifi superstar

Garance : Histoires pressées, Mathématiques

Hector : Les Minuscules

Liam : Le Petit Prince

Lily : Les malheurs de Sophie

Louis : Charlie et la chocolaterie

Nour : Le Petit Nicolas, un chaton trop mignon





ALSH d'hiver et de printemps

Les enfants ont profité de multiples activités très diversifiées sous le thème "les savants fous de l'hiver" pour l'ALSH d'hiver et sous "le printemps et l'eau : source de vie" pour celui de printemps, sous la Direction d'Audrey Bogaarts.

ALSH d'hiver

Il s'est tenu du 16 au 27 février. Les maternelles ont profité d'activités manuelles (je fabrique mes skis, mon flocon moelleux, mon petit ourson...), d'activités culinaires (sablés, guimauves, cookies...) d'une activité jardinage (plantation de tournesols) ainsi que de grands jeux (le cercle des flocons, les savants en folie, le mystère de l'hiver...). Les élémentaires ont eux aussi participé à des activités manuelles (tableau nature, crée ta molécule, prépare ton slim...), culinaires (roses des sables, cocktail multi-fruits...), à de grands jeux (mystère de l'eau, labyrinthe, tempête de glace...). Ils ont, le temps d'un après-midi, joué à "Jeudi tout est permis". Ils ne voulaient plus s'arrêter !

Un intervenant extérieur, Caval'Kid, a proposé aux élémentaires, une activité de "Savants fous" : L'eau, du milieu naturel au milieu naturel. Cette activité leur a permis de comprendre les principes de base de la météo, pourquoi certains objets flottent alors que d'autres coulent, pourquoi il y a différents climats sur Terre, le cycle artificiel de l'eau, le cycle naturel de l'eau, les inondations, ses propriétés et tous les êtres vivants qu'elle abrite sous sa surface.

Les élémentaires ont complété cette activité par la visite de l'usine de décarbonatation du site Suez Thiant. Ils ont ainsi compris les étapes du traitement de l'eau, la consommation responsable, la préservation des ressources... Les



enfants sont repartis avec un sac contenant la documentation explicative. L'accueil d'hiver s'est terminé par une séance au cinéma de Denain où les enfants ont vu "Marsupilami".

ALSH de printemps

Il s'est tenu du 13 au 24 avril. Les maternelles ont profité d'activités manuelles (mon petit lapin, les papillons rigolos, ma montgolfière colorée...), d'activités culinaires (délices du jardin, cocktails multi-fruits...) ainsi que de grands jeux (chasse aux oeufs, aux couleurs, danse des coccinelles...). Ils ont également profité d'un parcours de motricité offert par le Département. Les élémentaires ont eux aussi participé à des activités manuelles (tableau nature, pot de fleur, cabane, laboratoire...), culinaires (croissants au Kinder, milkshake...). Et à de grands jeux. Le département a offert aux 7/14 ans une activité golf. La CAPH a offert à tous les élémentaires une activité tennis. Le mercredi 15 avril, le Syndicat Mixte du Sud Est de l'Escaut (SYMSEE) et le Syndicat Mixte Escaut et Affluents (SYMEA) sont venus faire une sensibilisation au cycle de l'eau, à l'érosion et au ruissellement aux élémentaires. L'après-midi, les enfants ont visité la station d'épuration de Trith-Saint-Léger. Le vendredi 17 avril, tous les enfants de l'accueil sont partis au parc d'attraction Fééryland à Tournehem-sur-la-Hem. Avec des activités adaptées à tous les âges et une organisation au top, c'est un parc qui reviendra, à coup sûr, au programme des ALSH !



Vacances d'hiver | Directrice : Audrey Bogaarts | Directrice-adjointe : Amel Hakkar

- **Animateurs.rices semaine 1** : Camille et Valérie (3-4 ans), Marc et Rayana (4-5 ans), Titoine et Louane (5-6 ans), Jules et Thomas (6 ans), Léonie et Mathis (7-8 ans), Axel et Louka (9-14 ans)
- **Animateurs.rices semaine 2** : Aline (3-4 ans), Léna et Massil (4-5 ans), Marc (5-6 ans), Hamza et Léane (6 ans), Léonie et Axel (7-8 ans), Enzo (9-14 ans)

Vacances de printemps | Directrice : Audrey Bogaarts | Directrice-adjointe : Amel Hakkar

- **Animateurs.rices semaine 1** : Camille et Valérie (3-4 ans), Aline et Ihssane (4-5 ans), Célia et Loïc (5-6 ans), Enzo et Romane (6 ans), Camille et Jules (7-9 ans), Aurélien et Faustine (9-14 ans).
- **Animateurs.rices semaine 2** : Camille (3-4 ans), Mathis et Rayana (4-6 ans), Florian et Mathys (6 ans), Ihssane (7-8 ans), Louka (9-14 ans)



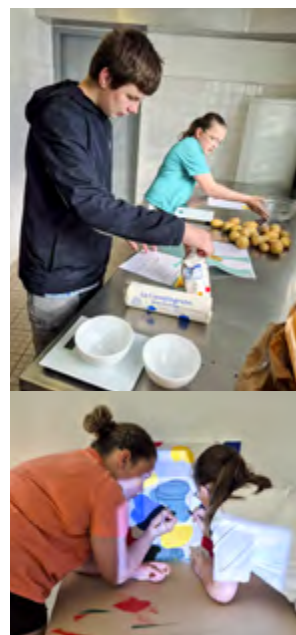
Le Club Ados

Ce club, à destination des ados, est géré par le service jeunesse de la Mairie. Laurine et Fernando leur proposent de nombreuses activités : cuisine, sport, jeux de société...

En janvier, le groupe s'est mobilisé autour d'actions d'autofinancement : Loto et vente de brunch. Durant les vacances d'hiver, ils ont vendu des pizzas, relevé des défis et eu bien des fous rires avec les jeux de société. Ils ont également réalisé un court-métrage, se sont initiés au Kin-Ball, se sont régalez d'un kebab avant une séance de cinéma. Seize d'entre eux ont

piste, à une journée pêche à l'étang "Au fil de l'eau" lors de laquelle les ados ont découvert la pêche, la nature et ont été sensibilisés à l'environnement. Dans le cadre de l'opération « Le Nord fait ses Jeux », ils ont été initiés au kin-ball.

La deuxième semaine alliait engagement citoyen, apprentissage, autonomie et moments de loisirs récompensant l'investissement des jeunes dans ce projet "Chantier Loisirs Jeunes". Conçu et réalisé avec et pour les jeunes, il favorise l'implication, l'autonomie et l'engagement dans la vie locale. Il a été soutenu par la "Bourse Ados en Action" (STAJ), la Mairie de Thiant, la CAPH et le CHAAFIP. Tous les matins, les ados s'adonnaient aux travaux de peinture, à l'élaboration des menus et à la confection des repas pour le temps du midi. L'après-midi, les ados profitaient d'activités de loisirs (Laser Game, piscine, bowling, patinoire, accrobranche...) récompensant leur engagement matinal.



accompagné les élémentaires au séjour à la montagne où ils ont découvert les joies de la montagne en hiver : ski, luge, tartiflette, fondue savoyarde... Une semaine riche en découverte, en convivialité et en sport !

En mars, le Meilleur Pâtissier était consacré aux crêpes et le tournoi de kems à été bien disputé. Les vacances de printemps ont donné lieu à la préparation et à la dégustation de recettes gourmandes, à un jeu de





Association de Badminton

Ce sport doit son nom au château de Badminton House dans lequel il a été codifié à la fin du XIX^e siècle. Sport de raquette le plus rapide au monde avec un volant qui peut atteindre les 400 voir 500 km/h (record en compétition : 426 km/h, record hors compétition : 565 km/h), le badminton est un sport populaire qui peut être pratiqué à Thiant en loisirs.

Les entraînements se font les lundi et mercredi de 16h à 19h

et le vendredi de 15h30 à 18h et ce tout au long de l'année (même pendant les vacances scolaires) à la salle Delaune.

La première séance, dite de découverte, est offerte et le matériel est prêté gracieusement. La licence coûte 20€/an. Le club compte actuellement 30 membres (4 jeunes, 6 dames et 20 messieurs).



Président : Jean-Luc Zajdllic | Secrétaire : Rémy Dugimont | Trésorier : Guy Mercier



Association des jardiniers de Thiant

La réunion annuelle des adhérents s'est déroulée le 13 novembre dernier accueillant une trentaine d'adhérents dans la Salle de l'Enfance, mise à disposition par la Municipalité qui en fut remerciée.

Un accent particulier a été mis en vue de la prochaine assemblée générale qui sera électorale puisque les mandats des Président, Trésorier et Secrétaire, arrivent à expiration en mars 2026. La nécessité de renouveler le bureau par tiers dans le but de faire perdurer l'association passe par le recrutement de bénévoles. Un appel à candidatures est dès à présent lancé.

L'animation portait sur le thème suivant : ADAPTATION DU JARDINIER AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : nouvelles pratiques – gestion de l'eau – calendrier des récoltes.

L'Assemblée Générale des Jardiniers s'est tenue le 26 mars 2026 accueillant une quarantaine d'adhérents. Après la présentation et l'adoption des rapports d'activités et financier 2025, l'assemblée a été invitée à délibérer sur le renouvellement du bureau suite à la vacance du poste de président. Après agrément, la nouvelle composition du bureau est la suivante : voir le tableau ci-dessous.

Le thème de l'animation portait sur « Les insectes – Les oiseaux – Leur disparition et les effets – Comment les faire revenir ? » Discussions et expériences sont venues animer le dérèglement de ce vaste domaine qui touche tous les maillons de la chaîne formant l'éco-système.

Président : Paul ANDERLIN
Secrétaire : Thérèse RAVIART
Secrétaire adjointe : Émilie LEGRAND
Trésorier : Philippe BAR-DESESPRINGALLE
Trésorier adjoint : Patrick DISANT

Les Jardiniers de Thiant

Tél : 03 27 31 38 33 / 09 61 41 56 10 / 03 27 24 64 16
 E-mail : jardiniers.thiant@yahoo.fr





Ateliers arts plastiques à la bibliothèque

Pendant les petites vacances scolaires, Sandrine Garçon organise des ateliers pour les enfants et pour les adultes à la bibliothèque. Ces ateliers sont accessibles sur réservation, les places étant limitées.

C'est un moment de détente et de création à partager. Entre découvertes, expérimentations et imagination, chacun-e peut explorer les jeux de couleurs pour réaliser de très belles créations.

Lors des petites vacances scolaires de février et avril 2026, Sandrine Garçon, responsable de la bibliothèque a organisé :

- L'atelier marque-page pour les enfants, animé par Isabelle Lernoùd, bénévole ;
- Les ateliers peinture à l'aquarelle pour les adultes et "Le Poisson Arc-en-ciel" pour les enfants animés par Sandrine.

Les ateliers sont ouverts les lundis pour les enfants (8 enfants par atelier), les jeudis pour les adultes (12 personnes par atelier) de 14h30 à 16h30. Les thèmes sont postés sur la page Facebook de la commune (Ville de Thiant - Officiel).

Réservation conseillée au 03.27.24.25.58 / répondre ou par mail : bibliotheque@thiant.fr

Merci à toutes et tous pour votre participation, votre bonne humeur et votre créativité ! Alors rendez-vous aux prochaines vacances d'Octobre. À bientôt !



QUI SUIS-JE ?

Fils d'un négociant en tissus, il naît le 14 novembre 1840 à Paris. En 1845, la famille part s'installer au Havre. Il n'est pas un élève très appliqué et développe rapidement un goût pour le dessin. Il suit les cours de Orchard, élève de David. Quand, le 28 janvier 1857, sa mère décède, il abandonne ses études mais continue le dessin. Ses caricatures, qu'il vend chez un papetier-encadreur du nom de Gravier, rencontrent un certain succès. En 1858, il rencontre Eugène Boudin avec lequel il découvre la peinture en extérieur. Il réalise alors ses premières toiles de paysage. L'année suivante, il part pour Paris pour y suivre des cours et rencontrer d'autres artistes. En 1860, il entre à l'Académie Suisse où il rencontre Pissaro. Tiré au sort pour être conscrit en 1861, il intègre le 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique. Il contracte la fièvre typhoïde et rentre en Normandie. En 1862, il entre à l'École Impériale des Beaux-arts de Paris qu'il quitte en 1863, emmenant avec lui Frédéric Bazille, Auguste Renoir et Alfred Sisley, suite à un désaccord avec Charles Gleyre sur la manière de reproduire la nature. En 1866, il rencontre Camille Doncieux qu'il épousera en 1870. C'est en 1869 qu'il invente avec Renoir la technique de peinture impressionniste. La France entre en guerre en juillet 1870. Ne voulant pas servir son pays, il part pour Londres à la fin de la même année. Il y rencontre un marchand d'art, Paul Durand-Ruel. En mai 1871, il découvre les estampes japonaises aux Pays-Bas. Fin 1871, installé à Argenteuil, il vend des tableaux à Durand-Ruel. Le 15 avril 1874, il expose au premier salon de peintres impressionnistes dans les ateliers de Nadar, dont le succès est mitigé. C'est à cette occasion que naît le terme impressionniste. En 1880, une exposition lui est entièrement consacrée et c'est un succès. En 1883, il s'installe à Giverny. Il peint et voyage beaucoup jusqu'en 1889. A partir de 1890, il commence son cycle des séries (les meules, les peupliers...). En 1900, les impressionnistes sont représentés à l'exposition universelle de Paris. En 1911, sa deuxième femme, Alice, meurt. L'année suivante on lui diagnostique une double cataracte. Encouragé par Clémenceau, il fait construire, en 1915, un vaste atelier pour ses grandes toiles qui seront exposées à l'Orangerie. Elles l'affaiblissent par un travail incessant et il contracte un cancer du poumon. Il s'éteint le 5 décembre 1926 en ayant transformé à jamais le monde de l'art pictural.

↳ Réponse
page 08



Week-End Musical

Les 2 et 3 mai, l'Harmonie a organisé, pour la 3^{ème} année consécutive, son Week-End Musical. Avec HSO et l'Orchestre de l'École Municipale de Musique, l'Harmonie nous a offert un voyage musical de toute beauté.

La formule fonctionne toujours aussi bien. Le samedi, c'est le Happy Swing Orchestra (HSO) qui vous invitait à un concert "Soul and Motown". Le lendemain, l'Orchestre de l'École de Musique faisait la première partie de l'Harmonie. Les jeunes talents de demain ont montré qu'il fallait compter sur eux et que bientôt ils allaient intégrer les rangs de l'Harmonie. Et pour finir, l'Harmo-

nie de Thiant nous a fait voyager des musiques de films aux terres irlandaises. Ce weekend était aussi l'occasion de rendre hommage à Ghislain Godin, clarinettiste hors pair de l'orchestre, et Daniel Devos, ancien élu qui ne ratait jamais un concert. Le public, nombreux, a bien compris l'intérêt de ce weekend musical : profiter de musique live diversifiée et locale !



Naissances

Sana Ammar
née le 4 Février 2026

Louis, Olivier, Thierry Dejaeghère
Decat né le 22 février 2026

Gabin, Emile, Bruno Cartigny
né le 5 février 2024

Nathan, Kevin Deregnaucourt
né le 16 mars 2026

Nina Hourdeau
née le 23 mars 2026

Aubert, Pierre, Laurent Lecerf
né le 27 avril 2026

Celeste, Nathalie, Annick Parent
né le 3 mai 2026

Josyan Fremy
née le 10 mai 2026

Victoire Lozynyk
née le 15 mai 2026

Iris, Marie, Sylvie Berlemont
Deroire née le 26 mai 2026

Décès

Franck, Michel Kozak
décédé le 16 février 2026

Monique Bisiaux
décédée le 19 février 2026

Alfrèda, Uranie Legrand
décédée le 5 mars 2026

Jean-Yves, Albert Durot
décédé le 6 mars 2026

Émilia, Eugénie Colin
décédée le 28 mars 2026

Gilbert, Gabriel, Romain Dremière
décédé le 31 mars 2026

Françine, Marthe Enizant
décédée le 17 avril 2026

Laurent, Henri Allard
décédé le 4 mai 2026

Jacques, Henri Dorzee
décédé le 11 mai 2026

Mariages

Thanâ Hakkar et Nordine Bajjou
le 18 avril 2026



Alisson, Concetta, Marie Puglia et Jean-François Fadel
le 16 mai 2026



Claire Devos et Maxime, Christophe, Charles, Corneille Swyngedauw
le 23 mai 2026

Christine, Josette Sauvage et Pascal, Gilles, Guy Seghier
le 6 juin 2026

AGENDA

Juillet

Lundi 6
Début des ALSH

Mardi 14
Défilé et dépôt de gerbes

Samedi 25 et dimanche 26
Fête des ALSH
Plateau salle de l'enfance

Août

Samedi 8
Don de sang
Salle Ansart, de 8h à 12h
Samedi 29 et dimanche 30
Libération de Thiant
Salle Delaune

Septembre

Dimanche 13
Loto du Volley
Salle Ansart

Octobre

3, 4, 5 et 6
Ducasse
Place de la République
Samedi 3
Remise des diplômes de l'École Municipale de Musique
Salle des fêtes
Repas Volley Ball
Salle de l'enfance

Samedi 10
Concours des Maisons Fleuries : Remise des diplômes
Salle de l'enfance - 10h

Dimanche 11
Octobre Rose
Salle des fêtes
Concert de l'Harmonie
Salle des fêtes

Mardi 13
Collège : Remise des diplômes
Salle des fêtes

AGENDA

REGISTRE NOMINATIF

Pour mieux vous connaître, pour mieux vous accompagner.

SI VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIT(E)
Faites-nous savoir s'il y a un **CHANGEMENT DE COORDONNÉES** (adresse, téléphone, mail...) ou de **SITUATION** (santé, isolement...).

VOUS CONNAISSEZ DES PERSONNES SUSCEPTIBLES DE S'INSCRIRE ?
Parlez-leur de ce dispositif !

Ce registre s'adresse à :

- PERSONNES DE + DE 65 ANS** OU **PERSONNES SEULES OU EN SITUATION DE HANDICAP**

Merci de se rapprocher de la mairie AFIN DE S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE NOMINATIF.

RISQUES DE CANICULE

Protégeons-nous, protégeons les autres.

La chaleur peut être dangereuse pour la santé, surtout pour les personnes fragiles. Adoptons les bons réflexes et restons vigilants pour traverser l'été en toute sécurité.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

- RESTEZ AU FRAIS** (chez vous, dans un magasin, dans un centre de rafraîchissement...)
- BOIVEZ DE L'EAU** sans attendre d'avoir soif
- Plantez des arbres
- Évitez les travaux et les déplacements
- Pratiquez des activités rafraîchissantes
- Évitez les boissons alcoolisées
- Pratiquez des activités rafraîchissantes

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

Protégez-vous

- RESTEZ AU FRAIS**
- BOIVEZ DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

RESTONS SOLIDAIRES

- Prenez à vos proches, voisins ou personnes âgées qui peuvent être plus vulnérables. Un simple geste peut sauver des vies.
- Buvez régulièrement de l'eau, même sans soif, et continuez tout au long de la journée.

LA CANICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE POUR TOUS. ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES.

THIANT
Vieilles maisons à vos côtés

MAIRIE DE THIANT
Rue Antoine France
59224 Thiant

03 27 24 59 40
accueil@thiant.fr

Ville de Thiant - Officiel

SAISON 2026/2027

CIS

Centre d'initiation sportive

3 à 12 ans

La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

Inscription au CIS à partir du 1^{er} septembre via le portail famille (<https://agglo-porteduhainaut.portail-familles.com/hainaut/index.html>).

DON DE SANG

Privilégiez le rendez-vous !

THIANT

Samedi 8 Août

Salle Gustave Ansart
rue Lucien Gustin

de 8h à 12h

REMERCEZ VOTRE SANG

REMERCEZ VOTRE SANG

A VENIR ENSEMBLE POUR THIANT

GROUPE D'OPPOSITION

Nous souhaitons adresser un remerciement sincère aux Thiantaises et aux Thiantais qui nous ont accordé leur confiance lors de l'élection municipale de mars 2026. Merci également à l'ensemble de nos colistiers pour leur engagement, leur énergie et la qualité du travail mené collectivement tout au long de cette campagne. Aujourd'hui nous sommes au travail, nous serons trois à vous représenter au sein du conseil municipal, avec sérieux et détermination. Nous exercerons notre mandat avec responsabilité. Attentifs, présents et vigilants tout au long des années à venir, nous suivrons chaque dossier avec exigence.

Lorsque des projets iront dans le sens de l'intérêt général et des attentes exprimées, nous saurons agir dans un esprit constructif. Nous porterons une vision commune lorsque cela sera possible. Dans le même temps, nous resterons pleinement vigilants sur l'ensemble des décisions prises. Nous restons à votre écoute et nous vous invitons à partager sur notre page Facebook « A VENIR ENSEMBLE POUR THIANT ». Enfin nous mettrons en place des permanences afin de rester à votre écoute, et proches de vous. Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances d'été reposantes et bénéfiques pour tous.





Bibliothèque de Thiant

ANIMATION

JEUX DE SOCIÉTÉ L'ÎLE AUX PIRATES ET MALLE AUX TRÉSORS



ENEZ JOUEZ EN FAMILLE
LES LUNDIS ET JEUDIS
DU 2 JUILLET AU 17 AOÛT INCLUS

CHOISISSEZ VOTRE DATE ET VOTRE CRÉNEAU HORAIRE



10h30
à 12h30



14h30
à 16h30



17h30
à 19h30



PENSEZ À RÉSERVER AU 03 27 24 25 58

/RÉPONDEUR : INDIQUEZ VOTRE NOM,
LE NOMBRE DE PERSONNES ENFANTS ET ADULTES
ET LE CRÉNEAU HORAIRE CHOISI



**À BIENTÔT POUR DE BELLES AVENTURES
À L'ABORDAGE MOUSSAILLONS !**

